

l'époque dans ma propre circonscription de Sarnia-Lambton, tandis qu'on prévoyait en construire un deuxième en Alberta et peut-être un troisième à Montréal.

C'était là un bon exemple de concertation entre le gouvernement et l'industrie en vue de faire face à une situation particulière; on se rendait compte en effet que, tandis que des entreprises faisaient œuvre de pionnières dans le domaine des ressources renouvelables, il nous fallait utiliser au mieux les ressources naturelles que nous possédions déjà. Les grands complexes pétrochimiques du genre Petrosar en constituent un bon exemple.

Le député a dit par ailleurs qu'il faudrait regarder au-delà de nos frontières. Nous ne sommes pas le seul pays où le phénomène se produit. Nous sommes favorisés sur le plan des ressources naturelles et nous n'avons probablement d'aussi grosses difficultés que les autres pays. Comme la situation risque d'être catastrophique pour eux, les autres pays agissent; ils investissent dans les ressources renouvelables et ils y accordent plus d'importance. Du fait même, il faudrait assister aux colloques, aux conférences internationales, et il faudrait encourager les ingénieurs canadiens et les Canadiens en général à aller à l'étranger, à assister à ces colloques, pour voir ce que les autres pays qui sont dans une situation plus précaire que le Canada pour le moment font dans ce domaine; on ne peut pas adopter la politique de l'autruche.

Le député de Hamilton Mountain avait raison de dire que ce qui avait surtout décidé les pouvoirs publics à agir, à investir et à prendre certaines mesures, c'étaient la crainte soudaine d'avoir des difficultés d'approvisionnement et certaines appréhensions quant à l'évolution du cours mondial, compte tenu de la puissance du cartel formé par les pays de l'OPEP. Par conséquent, les gouvernements provinciaux ou fédéral, accordent plus d'importance à ce domaine et ils y investissent plus d'argent.

● (1640)

Le gouvernement canadien a montré son intérêt pour l'énergie renouvelable en 1974 lorsqu'il a créé un programme de recherche et de développement dans ce secteur. En outre, en 1978, il a mis de l'avant plusieurs nouveaux programmes axés sur le développement industriel dans ce domaine. Plus récemment, me dit-on, le Programme énergétique national de 1980 a mis en relief le rôle que pourraient jouer les ressources énergétiques renouvelables dans la recherche de l'autosuffisance. On critique souvent le Programme énergétique national. La presse et les autres médias ont tendance à en souligner les aspects négatifs, et il est facile de prononcer de beaux discours inflammés, mais je pense qu'on oublie trop souvent les bons côtés du Programme énergétique national. Enfin, on a fait la lumière sur l'un de ces aspects qui pendant trop longtemps était demeuré dans l'ombre.

Il est dit dans le Programme énergétique national:

Le Canada est bien pourvu en ressources non renouvelables qui permettent de faire la transition avec l'avenir, quand les Canadiens utiliseront moins d'énergie et que les énergies renouvelables joueront un rôle beaucoup plus important. L'énergie renouvelable, sous forme d'hydro-électricité, représente déjà 24% du bilan énergétique canadien. Les autres énergies renouvelables apportent une contribution à peu près égale à celle du nucléaire... Les réalités énergétiques de l'avenir soulignent bien la sagesse d'intensifier les efforts en vue d'exploiter des formes nouvelles d'énergie renouvelable qui garantissent, à côté de l'hydro-électricité, une structure énergétique sûre, propre et économiquement viable.

### *Ressources renouvelables*

Le Programme énergétique national envisage un rôle bien plus important pour les énergies renouvelables. Le gouvernement du Canada pense que les réalités économiques jouent maintenant en faveur de toute une gamme d'énergies renouvelables. Le Programme énergétique national comportera des encouragements supplémentaires à leur utilisation commerciale, tant dans le cadre du programme global de conversion décrit précédemment que par des mesures spéciales, nouvelles ou élargies. Il offrira également une aide financière accrue, décrite plus loin, pour les travaux de recherche, de développement et de démonstration.

Je dis aux pionniers qui œuvraient dans ce secteur avant qu'on parle de pénuries et d'augmentations du prix du pétrole que le gouvernement a prouvé une fois de plus qu'il est au fait de la situation et prêt à agir et à investir.

Je crois comprendre que d'autres députés veulent prendre la parole. Je sais que mon collègue, le député d'Ottawa-Centre (M. Evans), s'intéresse à la question depuis longtemps et voudrait avoir suffisamment de temps pour en parler. J'ai voulu mettre certaines idées de l'avant, et je suis persuadé que le député saura compléter mes efforts.

**M. John Evans (Ottawa-Centre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais ajouter quelques mots aux observations qu'a faites mon collègue, le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen) au sujet des sources d'énergie renouvelable. Depuis assez longtemps, je m'intéresse à cette question. J'ai fait partie du groupe qui a réussi à lancer Canertech, lequel servira d'agent catalyseur pour développer l'énergie renouvelable à l'avenir. J'estime que l'organisme est insuffisamment financé et que nous devrions faire davantage pour développer nos sources d'énergie renouvelable car, comme l'a souligné le député de Hamilton Mountain (M. Deans), au 21<sup>e</sup> siècle, il ne faudra plus compter uniquement sur les combustibles fossiles comme source d'énergie. Il faudra exploiter de nouvelles formes d'énergie.

D'une certaine manière, le gouvernement—j'entends le gouvernement fédéral et ceux des provinces—et même l'entreprise privée, ne s'intéressent plus suffisamment aux formes d'énergie renouvelable. D'après certains renseignements disponibles, quand nous parlons d'énergie renouvelable nous songeons à la biomasse, à l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique et à d'autres. Cependant, une chose m'inquiète. La Chambre des communes a mis sur pied un groupe de travail qui a consacré presque une année entière à étudier les énergies de remplacement—pas nécessairement renouvelables mais d'autres formes d'énergie—lesquelles pourraient remplacer les combustibles fossiles et les combustibles actuels dont le gaz naturel, les dérivés du pétrole, l'hydro-électricité et d'autres formes que nous connaissons bien. Or, dans ses études sur les énergies de remplacement, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne mentionne jamais le rapport du groupe d'étude parlementaire. Cela me paraît inacceptable. Tant d'indifférence est une insulte au Parlement et aux membres du comité. Je ne faisais pas partie de ce comité, mais je sais que ses membres ont travaillé avec acharnement à rédiger un rapport qui, d'après moi, et selon bien d'autres aussi, est un ouvrage de grande valeur. Cependant, personne n'en souffle un mot. Cela me paraît bizarre. Le comité était présidé par mon collègue, le député de Pontiac-Gatineau-Labelle (M. Lefebvre). Le député représente donc un comté de la Commission de la capitale nationale. Mon collègue, le député de Niagara Falls (M. MacBain) était aussi membre du comité. Je ne me rappelle plus qui étaient les députés de l'opposition. Il y avait peut-être le député de Wetaskiwin (M. Schellenberger)...